

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

PLANETE CSCA

SOMMAIRE

3

l'Édito

10

Les principaux enjeux
pour PLANETE CSCA

18

Actions régionales
des adhérents

25

Activité du service
juridique affaires
Sociales & formation pro

4

Focus sur la nouvelle
gouvernance
de planete csca

12

Actions
interprofessionnelles
& prospective

21

Actions
de communication

26

PLANETE CSCA, un acteur
incontournable pour
l'intermédiation

7

Environnement
économique
& réglementaire

13

Travaux
des commissions
de planete csca

23

Activité du service
juridique métier
& conformité

L'ÉDITO

2022,

a signé un retour progressif à la normale après deux années de distanciation due à l'épidémie de COVID-19. Nous avons pu reprendre petit à petit les rencontres avec nos adhérents en présentiel.

L'année 2022 a majoritairement été consacrée à la mise en œuvre de l'autorégulation au sein de notre profession.

Après une saisine du Conseil constitutionnel, la réforme du courtage a été confirmée le 21 octobre 2022 avec l'obligation pour les intermédiaires d'assurance d'adhérer à une association professionnelle agréée pour leur renouvellement 2023.

Tout au long de l'année PLANETE CSCA s'est engagé pour faciliter et expliquer cette évolution de notre profession et conseiller les courtiers.

Pour répondre à la nouvelle réglementation, PLANETE CSCA avait créée en 2021 avec l'APIC et le GCAB, **ENDYA**.

Cette année a également rimé avec le renouvellement de la gouvernance du syndicat pour les trois prochaines années. Le Conseil national et les comités directeurs des collèges régionaux et catégoriels ont été renouvelés.

Ce même Conseil national m'a d'ailleurs fait l'honneur de me renouveler sa confiance en m'élisant président du syndicat de nouveau. Nous avons placé ce mandat 2022/2025 dans la droite ligne du précédent avec comme objectif notamment d'apporter des solutions aux courtiers de proximité sur les sujets des branches longues et spécifiques.

Hier, comme aujourd'hui et demain, l'équipe de PLANETE CSCA cherche à mettre en musique sa raison d'être « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin » et elle sait pouvoir s'appuyer sur notre gouvernance, nos comités directeurs et nos adhérents pour y parvenir.

Bertrand de Surmont
Président de PLANETE CSCA



Focus sur la nouvelle gouvernance de PLANETE CSCA

En juin 2022, PLANETE CSCA a renouvelé sa gouvernance, les mandats des élus au sein de ses différentes instances étant arrivés à échéance. Les Comités directeurs des Collèges, le Conseil national, le Bureau national et le Président de PLANETE CSCA ont ainsi été élus pour un nouveau mandat de 3 ans, conformément aux statuts du syndicat.

> Collèges régionaux

Collèges Grand-Est

Président
Geoffroy Roederer - Roederer SAS

Secrétaire
Jean-Christophe Hanauer - CAG Boidevezi

Trésorier
Christophe Bastuck - O.M.A SAS

Vice-président et représentant au Conseil National
Pascal Favier - Corthimas SAS
Remplacé par **Jean-Christophe Hanauer** - CAG Boidevezi SAS depuis janvier 2023

Collèges Grand-Ouest

Président
Laurent Devorsine - Cabinet Devorsine

Secrétaire
Jacques Izar - Assurwest

Trésorier
Jean-François Poignant - Actri

Représentant au Conseil National
Thibaut Suire - Cabinet Suire

Collèges Nord

Président
Jean-François Cousin - Assurances Cousin

Secrétaire et représentant au Conseil National
François Bécart - Finassur

Trésorière
Mélanie Grillet - Assurances Sécurité

Collèges Île-de-France & Centre

Présidente
Karine Lazimi-Chouraqui - LCK Assurances

Secrétaire et représentante au Conseil National
Marie-Charlotte Fructus Boyer
Courtiers et Associés

Trésorier et représentant au Conseil National
Pierre Plasse - Pierre Plasse & Cie

Vice-président et représentant au Conseil National
Pascal Favier - Corthimas SAS

Représentant au Conseil National
Bertrand de Surmont - Green Risk Courtage

Collèges Île-de-France & Centre

Président
David Verkinder - Verkinder Courtage

Secrétaire
Joseph Bergès - Mérigonde Assurances

Trésorière
Hélène Cessac Yriarte - Overtime Assurances

Vice-président et représentant au Conseil National
Christophe Ladagnous - Insured Services

Représentant au Conseil National
Jean-Louis Chavoillon - Arcos

Collèges Outre-Mer

Président
Adrien Marlier - Global Assurances

Secrétaire
Estenie Sadeyen - ZOT l'Assurance

Trésorière
Teddy Ramakistin - Global Patrimoine

Représentant au Conseil National
Jean-Christophe Olivar - Avenir Assurances

Collèges Rhône-Alpes-Auvergne

Président
Romain Passot - AGB Assurances

Secrétaire
Bruno-Philippe Flechet - 2A Conseil

Trésorier
Pierre-Henri Boumendil - Serency

Vice-président et représentant au Conseil National
Pascal Favier - Corthimas SAS

Représentant au Conseil National
Alain Marquetty - Cabinet REM

Collèges Sud-Ouest

Président
Thierry Pelissier - Ecogest France

Secrétaire et Vice-président
Marc de Béchade - SARL De Bechade

Trésorière
Pascal Godeby - 2C Courtage

Représentant au Conseil National
Franck Allard - Filhet Allard

Collèges Sud-Est & Corse

Présidente
Heïdi Salazar - Dolce Vita

Secrétaire
Céline Henouil - Lisia Conseils

Trésorier
Fanny Blanchard - SAGA Assurances

Représentant au Conseil National
Michel Mazet - LGM Santé-ACD

Vice-présidents.es
Jean-Christophe Lafon - Midi Assur Solutions,
José Llopis - LG3A Assurances
& **Sylvie Scol** - Suiss Courtage

> Collèges catégoriels

Collèges des Courtiers Affinitaires

Président
Fabrice Pesin - SPB SAS

Secrétaire
Guillaume Delecourt - Innoserve

Trésorier
Yves Ganansia - AGIS SAS

Collèges des Courtiers Grossistes

Président
Jean-Paul Babey - Alptis Assurances

Secrétaire et représentant au Conseil National
Hervé Massié - Wazari

Trésorier
Karim Irouche - ECA

Collèges des Courtiers Maritimes et Transport/UCAMAT

Président
Mathieu Berrurier - Eyssautier Verlingue

Secrétaire et Vice-président
Henri Allard - Filhet Allard Maritime

Trésorier
Jean Fournier - FJ PRO SAS

➤ Les représentants du Conseil national ont élu le 27 juin le Président du syndicat ainsi que les membres du Bureau national.

Bertrand de Surmont a été réélu pour une durée de 3 ans.

➤ Les membres du Bureau National

Christophe Hautbourg, en qualité de Directeur général de PLANETE CSCA est également membre du Bureau National.

Conseillers du président

Pierre Lederer - WTW
& **Richard Restuccia** - Novelliance

Vice-présidente en charge de l'attractivité de la profession

Stéphanie Martin - Diot-Siaci

Secrétaires généraux

Karim Irouche - ECA Assurances
& **Olivier Nègre** - AON France

Vice-présidente en charge des affaires réglementaires

Christophe Pardessus - Marsh

Trésorier

Pierre-Olivier Chanove - Groupe ASSELIO

Vice-président en charge du courtage de proximité

David Verkinder - Verkinder Courtage

Vice-président en charge des affaires sociales

Roy de Tao - TMC

Vice-président en charge des assurtechs

Anthony Jouannau - +Simple

Vice-président en charge du recrutement, des services aux adhérents

Philippe Saby - Solly Azar

Vice-président en charge des assurances de personnes

Vincent Harel - Mercer

Environnement économique et réglementaire

Réforme du courtage

L'obligation d'adhérer à une association professionnelle agréée par l'ACPR est issue de la loi n°2021-402 du 8 avril 2021 relative à la réforme du courtage. La loi est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2022 : tous les courtiers démarrant leur activité à compter de cette date ont donc dû adhérer à une association professionnelle agréée afin de pouvoir obtenir leur première immatriculation à l'ORIAS. Pour les courtiers déjà en exercice au 1^{er} avril 2022, l'adhésion est obligatoire pour obtenir le renouvellement de leur immatriculation ORIAS en 2023.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette réforme, PLANETE CSCA s'est liée à l'APIC et au GCAB pour la création d'une association commune indépendante, **ENDYA, fédérant ainsi l'ensemble des typologies du courtage pour agir aux côtés des professionnels.**



Dès la fin de l'année 2021, ENDYA a déposé son dossier d'agrément auprès de l'ACPR, qu'elle a obtenu le 22 mars 2022. L'obtention de l'agrément a permis l'ouverture du site internet, dès l'entrée en vigueur de la réforme, rendant public l'ensemble des informations pratiques pour adhérer à l'association : sa gouvernance, son offre de service et ses tarifs.

Tout au long de l'année 2022, PLANETE CSCA s'est rendue disponible pour accompagner le marché dans le déploiement de cette nouvelle exigence réglementaire, notamment via diverses prises de parole (interview, présence lors des salons...).



Succès du PER

Les courtiers d'assurance sont des acteurs incontournables de la commercialisation et donc du succès du PER (plan d'épargne retraite).

Afin d'améliorer la transparence des frais du PER et de l'assurance vie, PLANETE CSCA, aux côtés d'un grand nombre d'autres associations professionnelles, a signé, le 2 février 2022, avec Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, une déclaration commune : dès le 1^{er} juin 2022, les principaux frais attachés à chaque produit commercialisé seront publiés dans un tableau récapitulatif accessible sur le site internet de l'assureur et de la banque.

À partir du 1^{er} juillet 2022, de nouvelles informations compléteront également l'information précontractuelle et l'information annuelle fournie aux titulaires d'un PER.

Co-conception

PLANETE CSCA a souhaité aborder le thème de la co-conception, notion introduite par la DDA et son règlement délégué 2017/2358, aux fins de rappeler le rôle que peuvent jouer les intermédiaires d'assurance aux côtés des assureurs dans le cadre de la conception des produits d'assurance.

À ce titre, la valeur ajoutée du travail réalisé par les intermédiaires au titre de cette conception doit être reconnue et protégée. C'est pourquoi, PLANETE CSCA a réuni un groupe de travail spécialement dédié à la co-conception, qui a élaboré un argumentaire visant à faire reconnaître à l'intermédiaire d'assurance le statut de co-concepteur et un outil d'aide à la réflexion pour les situations de co-conception.

Ces livrables ont pour objectif de recommander aux adhérents et à leurs partenaires d'adopter une approche pragmatique pour reconnaître aux intermédiaires, dans les cas appropriés, leur rôle de co-concepteurs, étant précisé néanmoins que, même si les intermédiaires ne sont pas systématiquement éligibles à ce statut, les professionnels du courtage ne doivent pas être écartés par les partenaires assureurs des discussions en lien avec l'élaboration et le suivi des produits d'assurance.

Les ressources à votre disposition

Argumentaire visant à faire reconnaître à l'intermédiaire d'assurance le **statut de co-concepteur**

Outil d'aide à la réflexion pour les situations de co-conception

Inflation

Le contexte inflationniste qui touche le pays n'a pas été sans conséquence pour le dialogue social au sein de la branche professionnelle du courtage.

Ils'est durci et des tensions entre les partenaires sociaux se sont faits jour. Les revalorisations du SMIC en 2022 ont ainsi eu un impact sur la négociation annuelle concernant les salaires minimum conventionnels au sein de la branche : les représentants des organisations syndicales ont estimé que la revalorisation proposée par la chambre patronale n'était pas suffisante au regard de l'augmentation du SMIC et de l'inflation.

Les principaux enjeux pour PLANETE CSCA

Faire connaître les activités des courtiers et développer l'attractivité des métiers du courtage

Réflexe courtier

« **RÉFLEXE COURTIER** », la campagne de communication grand public imaginée par PLANETE CSCA est revenue pour une seconde vague entre le 14 février et le 14 mars 2022 sur les écrans, dans la presse quotidienne régionale, en radio et dans la presse professionnelle.

Conçue sur un ton résolument décalé, cette campagne vise à faire comprendre aux entreprises et particuliers tout l'intérêt de faire appel à un expert pour être bien assuré.

À cette occasion également, le site www.reflexecourtier.fr a été enrichi d'un annuaire permettant de rechercher un courtier adhérent au syndicat par localisation géographique ou par spécialité.

Formation

La 1^{re} promotion de l'**Executive Master Dirigeant Courtier d'assurances** en partenariat avec l'Université Paris Dauphine - PSL a débuté en juin 2022 en accueillant 10 étudiants. Cette formation visant à former les dirigeants des cabinets de courtage de demain dure 40 jours répartis sur 18 mois.

Elle est organisée en 7 modules dispensés au rythme d'une session de 2 ou 3 jours par mois pour permettre la poursuite d'une activité professionnelle.

Par ailleurs, PLANETE CSCA travaille activement au niveau paritaire avec l'OPCO Atlas pour déployer de nombreuses **actions en faveur de l'attractivité du secteur (voir page 29 & 30)**.

Accompagner la digitalisation des cabinets de courtage

133 courtiers ont été bénéficiaires du programme « Tous en ligne maintenant » financé par BPI France pour les TPE/PME.

Il s'agit d'un accompagnement sur le thème des réseaux sociaux professionnels (LinkedIn) et le référencement pour permettre aux courtiers de maîtriser le digital et ainsi développer leur activité.

Évaluer, adapter & diversifier l'offre de services

Souhaitant accompagner les cabinets de courtage dans leur problématique quotidienne, **PLANETE CSCA a poursuivi en 2022 le développement de son offre de services destinée aux adhérents** en leur proposant un outil de filtrage visant à se conformer à la législation du Know Your Customer (KYC) et à la lutte contre le blanchiment d'argent (LCB) et le financement du terrorisme (FT) : Refinitiv World Check, une base de données de référence sur les personnes et les entités à risque élevé.

Pour faciliter l'identification des différents services mis à disposition des adhérents, une infographie interactive a été réalisée. Elle est disponible sur le site internet de PLANETE CSCA.

Découvrez les services
proposés par
votre syndicat



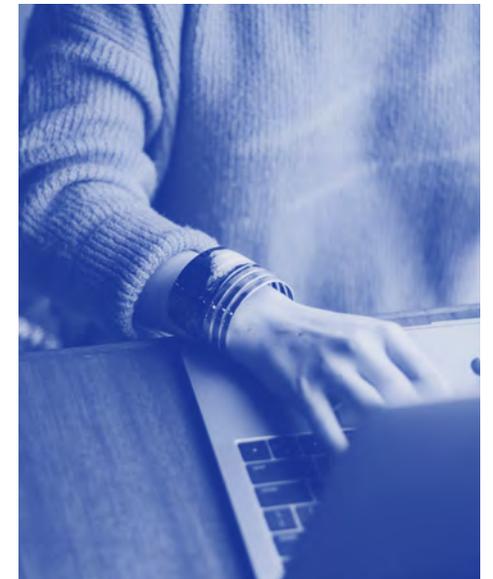
Poursuivre les travaux engagés en matière de formation continue

PLANETE CSCA cherche à enrichir en permanence son offre de formation afin de permettre à ses adhérents de maintenir un niveau de compétences optimal et répondre ainsi aux exigences de la réglementation.

Ainsi en complément de son offre digitale, le syndicat noue également des partenariats avec des prestataires pour proposer des formations en présentiel sur des thématiques spécifiques.

C'est le cas du partenariat signé avec l'**ALFA** (agence de lutte contre la fraude) pour proposer aux courtiers délégués de gestion, adhérents au syndicat de bénéficier des formations de l'organisme sur la lutte anti-fraude.

Concernant la plateforme digitale PLANETE CSCA RH, 2 115 apprenants ont été formés en 2022 au travers de 368 modules.



Actions interprofessionnelles & Prospective

PLANETE CSCA adhère au Medef

En février 2022, PLANETE CSCA a rejoint le Mouvement des entreprises de France (Medef).

Composé à 95 % de PME et employant plus d'un salarié du secteur privé sur deux, il est apparu comme une évidence pour le syndicat de rejoindre le premier réseau d'entrepreneurs de France. PLANETE CSCA va contribuer à porter la voix du courtage d'assurances auprès du mouvement et démontrer son apport indispensable à la santé économique du pays.

Panorama de la branche professionnelle du courtage d'assurances 2022

Le panorama de la branche professionnelle du courtage est l'outil indispensable pour avoir un portrait du secteur : typologie d'acteurs, diversité des métiers dans les cabinets, maillage territorial, contribution sur le marché de l'emploi, etc.

Réalisé tous les deux ans, ce portrait compile différentes sources documentaires de la profession comme celles de l'OPCO Atlas ou de l'Orias.



Découvrez le Panorama du courtage 2022 [ici](#)

4^e livre blanc d'INTERMÉDIUS

Dans le contexte électoral de 2022, Intermédias a travaillé avec les commissions techniques de PLANETE CSCA sur la rédaction d'un livre blanc intitulé « **Protéger, partager, anticiper** », comprenant 11 propositions concrètes du courtage d'assurances pour le quinquennat 2022-2027.



Découvrez le livre blanc d'INTERMÉDIUS [ici](#)

Travaux des commissions de PLANETE CSCA

Les commissions techniques du syndicat

Les commissions techniques de PLANETE CSCA ont pour mission de traiter les sujets d'intérêt général de la profession.

En travaillant dans un domaine technique précis, elles font part au Conseil national d'avis consultatifs, et contribuent ainsi à enrichir les positions de PLANETE CSCA sur tous les sujets concernant la profession.

Leurs travaux permettent aux représentants du syndicat de porter la voix de l'ensemble des cabinets de courtage d'assurance auprès des pouvoirs publics, des médias et des associations consœurs avec des éléments factuels et des arguments étayés.

Commissions Techniques Produits

- **Assurances de personnes collective & individuelle**
- **IARD / Grands risques**
- **Lab / Assurtech**
- **Assurance crédit & risques clients**
- **Assurance construction**
- **Épargne salariale, épargne & retraite**

Commissions Techniques transverses

- **Communication, partenariats & services aux adhérents**
- **Juridique, conformité & fiscalité**

La Commission juridique conformité & fiscalité nouvelle formule

Le changement de gouvernance, en juin 2022, a été l'occasion de fusionner les deux Commissions Juridiques :

la Commission Juridique Fiscale et Prospective (CJFP) et la Commission Juridique Fiscale et Opérationnelle (CJFO) en une unique Commission Juridique, Conformité et Fiscalité, la **CJCF** présidée par Nathalie FRAUD-REFALO.

Au cours du premier semestre 2022, la CJFO et la CJFP se sont réunies à 3 reprises, afin d'aborder des sujets tels que :

- L'autorégulation : toutes les avancées liées à la création de l'association ENDYA ont été partagées avec les membres des Commissions juridiques. Les discussions ont débuté dès le dossier d'agrément soumis à l'ACPR. Aussi, nous avons eu l'occasion d'échanger lors de la création du site internet d'ENDYA, sur les modalités d'adhésion et de tarification de l'association ;
- Le décret n° 2021-1528 du 26 novembre 2021 relatif aux conditions de reconduction tacite de l'inscription sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique et à la nature des données essentielles devant être rendues publiques par le gestionnaire de cette liste ;
- Le décret n° 2022-34 du 17 janvier 2022 relatif au démarchage téléphonique en assurance ;
- Le recours effectué par l'ANCDGP relatif à la réforme du courtage ;
- La loi n° 2022-270 du 28 février 2022 sur l'assurance emprunteur : droit de résiliation à tout moment de l'assurance emprunteur, droit à l'oubli, suppression du questionnaire médical ;
- La modification du BOFIP du 27 avril 2022 impactant les conditions d'exonération de TVA pour les services afférents à des opérations d'assurance ;
- La recommandation de l'ACPR du 9 mai 2022 sur le traitement des réclamations ;
- L'avis du CCSF sur l'harmonisation des délais de résiliation des contrats d'assurance et l'extension du délai de renonciation des contrats affinitaires ;
- Projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI) présenté au Conseil des Ministres le 16 mars 2022 : article 5 sur l'assurance des risques de cyberattaques et une garantie visant à couvrir le paiement d'une rançon ;
- Les conséquences du conflit Ukraine/Russie sur l'activité des courtiers, notamment liées aux sanctions internationales ;
- L'entrée en vigueur le 2 août 2022 de nouvelles obligations liées à la finance durable.

Au cours du deuxième semestre 2022, la nouvelle Commission Juridique, la CJCF, s'est réunie à deux reprises pour échanger sur les thématiques suivantes :

- La QPC relative à la réforme du courtage ;
- Les travaux du CCSF sur l'assurance affinitaire ;
- La loi n°2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat ;
- L'entrée en vigueur de la loi Lemoine sur l'assurance emprunteur ;
- La loi du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte dite loi Wasserman ;
- Le projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2023 (PLFSS) ;
- Le projet de Règlement européen DORA (Digital Operational Resilience Act) sur la cyber résilience dans le domaine des services financiers ;
- La jurisprudence de la Cour de Justice de l'Union Européenne sur la distribution d'assurance ;
- Le décret du 13 octobre 2022 relatif à l'encadrement des jours, horaires et fréquence des appels téléphoniques à des fins de prospection commerciale non sollicitée ;
- Le projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur 2022-2027 (LOPMI) sur l'assurabilité du risque cyber ;
- L'avant-projet de réforme du droit des contrats spéciaux, et notamment la partie relative au contrat de mandat.

Commission Communication, partenariats et services aux adhérents

En 2022, la commission s'est réunie à 8 reprises et a échangé sur :

- Les supports de communication du syndicat : La Nouvelle revue du courtage, les newsletters, la web TV, etc.
- La coordination du planning des événements de PLANETE CSCA.
- L'évaluation des services aux adhérents et la recherche de nouveaux.
- Les enquêtes menées auprès des adhérents.

La Commission rassemble des ambassadeurs de chaque Collège.

Elle est animée par Philippe Saby, Vice-président de PLANETE CSCA en charge de ces sujets.

Commission paritaires

PLANETE CSCA anime également deux commissions paritaires : la **CPNEFP** et la **CPPNI**.

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP)

- Avenant annexe 8 : Règlement Intérieur CPNEFP ;
- Avenant titres restaurant (article 35) ;
- Avenant annexe IV relative à la nouvelle grille des salaires minima pour 2022 ;
- Accord taux de contribution à la formation professionnelle pour 2023 ;
- Enquête sur les rémunérations 2021 ;
- Enquête 2022 sur le plan de développement des compétences des entreprises de 300 salariés et plus.

Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI)

- Étude sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la branche professionnelle ;
- Étude sur le suivi des engagements responsables et solidaires pris par les partenaires sociaux de la branche professionnelle ;
- Engagement dans le cadre de l'EDEC Numérique (prospective/création d'outil/ Plan de communication pour promouvoir l'outil auprès des entreprises) ;
- Détermination des coûts des contrats d'apprentissage ;
- Détermination des critères de prise en charge pour la formation professionnelle des salariés pour 2023 ;
- Détermination des taux de contribution à la formation professionnelle des salariés pour 2023 ;
- Détermination de l'affectation de la collecte conventionnelle de la branche professionnelle ;
- Détermination des études à mener dans le cadre de l'Observatoire des Métiers et des Qualifications pour 2023 ;
- Détermination des actions de promotion des métiers et de l'alternance pour 2023 ;
- Mise en en place d'un plan de soutien aux entreprises en difficulté (1,2 million d'euros) ;
- Réalisation de 3 podcasts ;
- Création d'un kit pédagogique à destination des prescripteurs ;
- Présence de PLANETE CSCA sur plusieurs salons de l'emploi.

Manifestations & événements

L'année 2022 a été riche en événements, après la reprise totale de nos événements en présentiel, destinés aussi bien aux adhérents qu'aux courtiers prospects et aux professionnels du secteur.

Des réunions en présentiel se sont tenues. Des réunions d'information et de formation ont été proposées et certains grands événements ont pu se tenir comme :

- Des réunions de formation DDA éligibles en présentiel dans plusieurs collèges ;
- Des réunions d'information (réforme du courtage/autorégulation, formation professionnelle ...);
- Des réunions de networking avec de grands événements : afterworks, Soirées de l'assurance, Journée du Courtage, cocktails déjeunatoires (Déjeuner des Souscripteurs, Mâchon, Journée du courtage du Grand Est, Scan Beer ...).

L'année a été également marquée par la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire le 27 juin 2022 à l'issue de laquelle un nouveau Conseil National a été élu.

À noter aussi l'organisation au sein de différents collèges de webinaires de présentation de PLANETE CSCA vers des non adhérents. Les collèges Sud-Est et Corse et Rhône Alpes Auvergne sont aussi présents sur le stand PLANETE CSCA lors des Rendez-vous du Courtage à Marseille pour le premier et aux salons PATRIMONIA et Rendez-vous du Courtage à Lyon pour le second.

PLANETE CSCA renforce sa relation avec ses adhérents

Les collègues communiquent avec les 2 657 adhérents répartis entre les différents collèges au moyen d'adresses e-mails dédiées. Les réponses aux demandes des adhérents passent aussi par l'adresse générique **adhesions@planetecsc.fr**.

Les e-mails envoyés depuis le CRM, dans le cadre des campagnes e-mailing, sont principalement des e-mails d'invitation et d'inscription à une réunion ou en lien avec l'adhésion au syndicat.

Des communications provenant des présidents de collège/des comités directeurs sur l'actualité locale sont aussi relayées. Les e-mails personnalisés apportent des réponses sur les problématiques d'adhésion/réadhésion, en lien avec les inscriptions aux événements ou encore les services PLANETE CSCA.

Le Tour des Régions 2022

En raison du contexte sanitaire, le Tour des Régions a de nouveau été organisé en distanciel en 2022. Il s'est déroulé du 8 mars au 8 avril, en partenariat avec CFDP, CGPA, MMA et Veralti, et se composait de :

- Trois matinées d'actualité sur les nouveaux risques, les nouveaux acteurs dans l'assurance et la relation entre les compagnies d'assurance, les courtiers et les clients, qui ont chacune rassemblé 150 participants en moyenne en direct et suscité plus de 800 vues ;
- Six formations éligibles DDA sur le démarchage téléphonique, le maintien des garanties santé et prévoyance en cas de suspension du contrat de travail, le défaut de conseil, la protection juridique. 150 courtiers adhérents au syndicat ont en moyenne suivi chacune de ces formations.

Actions de communication

PLANETE CSCA conduit tout au long de l'année des actions de communication visant d'une part à informer ses adhérents et d'autre part à faire connaître le syndicat et le courtage d'assurances à ses parties prenantes.

En plus de son site internet, du webzine Code Courtage et de ses newsletters thématiques hebdomadaires diffusées à plus de 6 000 abonnés, PLANETE CSCA réalise également d'autres supports de communications.

Les web'sessions

Depuis 2020, PLANETE CSCA propose régulièrement des sessions d'information à distance à ses adhérents, d'une durée de 45 minutes à 1 heure. Ces sessions ont rassemblé près de 1 000 participants toutes dates confondues.

Les thématiques traitées en 2022 ont été notamment la réforme du courtage, la loi Lemoine ou encore l'Executive Master Dirigeant cabinet de courtage d'assurance.

La Nouvelle revue du Courtage

Cette revue trimestrielle aborde quatre fois par an une problématique de la profession dans son cahier central et donne la parole aux adhérents au travers de ses neuf cahiers régionaux.

En 2022, les thématiques abordées ont été : l'évolution des grands risques, l'assurance de personnes, la distribution et la communication.



Le RDV des courtiers, le MAG

Le RDV des courtiers, le Mag, la web TV de PLANETE CSCA, a changé de formule en 2022 et est passée à un format trimestriel. Quatre émissions ont été réalisées durant l'année et ont donné la parole à la fois aux courtiers et à leurs partenaires, compagnies d'assurance ou mutuelles.



Retrouvez toutes les
émissions sur la chaîne
Youtube de PLANETE CSCA



Les Trophées de PLANETE CSCA

Cette année encore, PLANETE CSCA a invité ses courtiers adhérents à choisir leurs assureurs de prédilection en fonction de leur activité et de leur implantation géographique.

Les Trophées ont été décernés dans 7 catégories pour chaque collège régional de PLANETE CSCA.

- Meilleure compagnie généraliste en IARD Marché des entreprises
- Meilleure compagnie généraliste en IARD Marché des particuliers/ professionnels
- Meilleure compagnie généraliste en Assurances de personnes Marché des entreprises
- Meilleure compagnie généraliste en Assurances de personnes Marché des particuliers/professionnels
- Meilleure compagnie spécialisée Tous marchés
- Meilleure mutuelle/Meilleure institution de prévoyance Tous marchés
- Coup de cœur

Chaque Collège a organisé sa remise en fonction du calendrier déterminé par le Comité directeur.

Ces remises en région ont été complétées par la promulgation du palmarès national lors des Journées du Courtage à Paris les 20 et 21 septembre 2022 qui comprenait deux catégories supplémentaires :

- Compagnie la plus innovante en matière de technologie ou de produit.
- Meilleur accompagnement commercial à ses courtiers.



Remise des Trophées de PLANETE CSCA lors des Journées du Courtage, 21 septembre 2022 à Paris, Palais des Congrès.

Activité du service Juridique Métier & Conformité

Accompagnement des adhérents

Au cours de l'année 2022, le service juridique Métier & Conformité a poursuivi le développement de ses actions d'accompagnement des adhérents et de représentation de la profession, sur des sujets toujours structurants pour toutes les activités des cabinets de courtage, et notamment les cabinets de proximité.

Le service juridique Métier & Conformité a poursuivi son activité d'accompagnement des adhérents dans leurs problématiques au quotidien, recevant **100 à 200 sollicitations par mois**, principalement par e-mail à l'adresse : juridiquemetier@planetecsca.fr ;

L'équipe a multiplié les canaux de communication accessibles et diversifiés, dans le but de fournir des éléments d'information et de recherche à l'ensemble des adhérents :

> L'animation d'un webinaire

Le service juridique est intervenu auprès des adhérents à l'occasion d'un webinaire afin de fournir des informations précises sur la réglementation applicable en matière de Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT).

> L'enrichissement de la foire aux questions - FAQ sur notre site internet - rubrique juridique métier

Cette année a été marquée par l'entrée en vigueur, le 1^{er} avril 2022, de la loi n°2021-402 du 8 avril 2021 relative à la réforme du courtage de l'assurance et du courtage en opérations de banque et en services de paiement, qui a introduit différentes dispositions relatives à l'activité de distribution :

- Celles relatives au démarchage téléphonique, qui prévoient une obligation d'enregistrement et de conservation des échanges ayant lieu en amont de la conclusion du contrat. Le service juridique métier et conformité a publié sur le site internet de PLANETE CSCA, une infographie et une foire aux questions dédiées à cette thématique, afin d'accompagner les adhérents dans la mise en pratique de leurs obligations.
- Celles relatives à l'obligation d'adhérer à une association professionnelle agréée par l'ACPR. La rubrique METIER/CONFORMITE du site internet a été mise à jour afin d'intégrer cette nouvelle exigence.

Par ailleurs, plusieurs thématiques ont été intégrées dans la FAQ afin d'accompagner nos adhérents dans la compréhension de leurs obligations en matière de LCB-FT et d'archivage de leur documentation.

> La publication de notes d'information

PLANETE CSCA a publié, sur son site internet, des notes d'information juridiques sur les thématiques suivantes :

- La co-conception ;
- L'avis du CCSF du 29 avril 2022 sur l'harmonisation des délais de résiliation des contrats d'assurance et l'extension du délai de renonciation des contrats affinitaires ;
- La recommandation ACPR 2022-R-01 du 9 mai 2022 sur le traitement des réclamations ;
- La situation en Ukraine et l'application des sanctions.

Représentation de la profession et défense de ses intérêts

➤ Continuité du projet EDIconformité

Le service juridique est intervenu auprès des adhérents à l'occasion d'un webinaire afin de fournir des informations précises sur la réglementation applicable en matière de Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT).

➤ Conventions assureurs

PLANETE CSCA est intervenue à plusieurs reprises auprès des assureurs et de leurs représentants afin de défendre les intérêts des courtiers d'assurance. Ainsi, PLANETE CSCA a poursuivi ses travaux de négociation des conventions de distribution avec les compagnies d'assurance volontaires (ALLIANZ, MMA, SADA, AXA...).

➤ La publication de notes d'information

Le Syndicat a poursuivi sa collaboration avec ses interlocuteurs nationaux et internationaux :

- Le BIPAR, son homologue européen, notamment sur le sujet de la Retail Investment Strategy (RIS). Le groupe de travail de PLANETE CSCA sur les rémunérations s'est réuni durant le dernier trimestre 2022 afin de travailler à l'élaboration d'un argumentaire français, destiné à s'opposer à la proposition de la Commission européenne visant à interdire toute rémunération sous forme d'incitation payée par un tiers ;
- Le Comité consultatif du secteur financier (CCSF), en participant à toutes ses réunions plénières et groupes de travail, notamment sur l'assurance affinitaire ;
- La Direction de la législation fiscale (DLF), en lien avec la modification du BOFIP du 27 avril 2022, qui impacte les conditions d'exonération de TVA pour les services afférents à des opérations d'assurance. Sur ce point, et face aux difficultés opérationnelles que présente la mise à jour de la doctrine fiscale, PLANETE CSCA a sollicité un report de son entrée en vigueur, lequel paraissait nécessaire pour laisser aux courtiers le temps d'appréhender les modifications publiées. La DLF n'a pas donné suite à notre demande.

Activité du service Juridique Affaires sociales & formation professionnelle

➤ Accompagnement des adhérents

750 sollicitations écrites et environ 150 appels téléphoniques sur 2022, soit **900 sollicitations sur l'année**. L'équipe a constaté une montée en puissance des questions relatives aux obligations réglementaires en matière de formation initiale (capacité professionnelle et formation continue).

➤ Dialogue social

En 2022, 9 réunions de la CPPNI et 8 réunions de la CPNEFP se sont tenues. Pour consulter le détail des travaux voir page 17.

Par ailleurs, l'équipe a participé aux différentes instances de l'OPCO Atlas.

➤ Offre de services formation

- Suivi et développement de l'offre PLANETE CSCA RH
- Conclusion d'un partenariat avec l'Alfa (formation en lien avec la lutte anti-fraude).

➤ Information auprès des adhérents

- Animation de 2 réunion / webinaire au sein du Collège Rhône Alpes Auvergne et au sein du Collège Grand Est.
- Rédaction d'une quinzaine de note d'information à destination des adhérents.

➤ Promotion des métiers et de l'alternance

- Suivi des actions paritaires
- Présence sur les salons de l'emploi/étudiants
- Présentation des métiers et du secteur professionnel dans le cadre du parcours AM'UP.

PLANETE CSCA, un acteur incontournable pour l'intermédiation

Relations média

PLANETE CSCA porte ses sujets et ses prises de position dans la presse assurantielle et économique.

9 communiqués de presse ont ainsi été diffusés en 2022 :

Février :

- Interprofessionnelle : PLANETE CSCA adhère au Medef
- « Réflexe courtier », la campagne nationale de communication multi-canal de PLANETE CSCA revient !
- PLANETE CSCA lance un diplôme inédit en partenariat avec l'Université Paris Dauphine - PSL : Executive Master Dirigeant courtier d'assurances

Mars :

Intermédius publie son 4^e livre blanc, consacré aux propositions des courtiers d'assurance pour le quinquennat 2022-2027

Juin :

- 9 collèges régionaux et 3 collèges catégoriels ont élu leur gouvernance pour un mandat de 3 ans
- Bertrand de Surmont réélu à la présidence de PLANETE CSCA et élection du nouveau Bureau national

Août :

Accord exceptionnel en faveur du pouvoir d'achat des salariés du courtage entre PLANETE CSCA et 3 organisations syndicales

Septembre :

- PLANETE CSCA accueille la Fédération belge des courtiers d'assurance FEPRABEL aux Journées du courtage les 20 et 21 septembre 2022
- Lauréats nationaux des Trophées PLANETE CSCA 2022

DISPONIBLE AU FORMAT PRINT & WEB

L'ARGUS
de l'assurance

NEWS ASSURANCES PRO
By SERANI

La Tribune
de l'assurance

actifs
LE MAGAZINE INTERPROFESSIONNEL DU PATRIMoine

Tripalio



l'Opinion

Affaires publiques

PLANETE CSCA mène une politique active et régulière auprès de ses parties prenantes.

Durant l'année 2022, les affaires publiques de PLANETE CSCA en 2022 ont, bien entendu, été impactées par les 2 élections (Présidentielles et législatives) qui ont « empêché » toutes actions durant 2 mois.

Cependant, dans le cadre des sujets et textes sur le pouvoir d'achat, le partage de la valeur, et la réforme de la DDA, PLANETE CSCA a mené les actions suivantes :

- Des rencontres parlementaires (rendez-vous, petit déjeuner ...);
- Des membres des commissions des finances, des affaires économiques et des affaires sociales de l'Assemblée nationale et du Sénat régulièrement sensibilisés ;
- Des rendez-vous en cabinets ministériels (Maignon, ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion de France) ;
- Des amendements déposés (Intéressement et prime de partage de la valeur) ;
- Des rencontres avec des députés européen français ;
- Régulières interventions ou transmission de position paper sur des projets et propositions de lois susceptibles d'impacter la profession ;
- Une séquence d'échanges privilégiés durant la campagne présidentielle avec Jean-Noël Barrot, alors député de la 2^e circonscription des Yvelines et représentant du candidat Emmanuel Macron devenu ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications.

Participation aux événements de marché

• Rendez-vous du Courtage

à Marseille
16 mars 2022

• Rendez-vous du Courtage

à Lyon
21 mars 2022

• Journées du Courtage

à Paris
20 & 21 septembre 2022

• Patrimonia

à Lyon
29 & 30 septembre 2022

Engagements RSE

Soutien à l'association Assure-moi un projet (AMUP)

Depuis 2017, la CSCA, devenue PLANETE CSCA en 2019, est engagée auprès de l'association AMUP.

Cette association vise à faire connaître à des personnes en recherche d'emploi les opportunités offertes par le courtage d'assurance. Sur 250 personnes formées, 203 ont obtenu leur capacité professionnelle de niveau 1 et 93% des diplômés ont un CDI dans le secteur du courtage.

L'engagement de PLANETE CSCA prend la forme d'une participation aux jurys et par la promotion de l'initiative auprès des courtiers d'assurance susceptibles d'accueillir des participants au programme dans leur cabinet.



Promotion de l'alternance

Actions de promotion des métiers et de l'alternance :

- > **Réalisation d'une série de 3 podcasts**
 - Création d'un kit pédagogique sur le métier de courtier
 - Communication sur l'Executive Master Dirigeant courtier d'assurances
- > **Réalisation d'une vidéo de présentation** du diplôme diffusée sur le site de Paris Dauphine et « j'assuremonfutur » ;
- > **Réalisation d'une campagne Ads** avec achat de mots clés pour promouvoir la page et la vidéo ;
- > **Publirédactionnel** réalisé sur le site de News Assurance Pro et newsletter dédiée.

Chiffres clés de la campagne

- **200 vues**
pour la vidéo de présentation
du diplôme Executive Master
- **28 022 vues & 2 845 clics**
suite au partenariat
avec News Assurances Pro
- **52 100 impressions**
pour 1771 clics
grâce à la campagne Ads

Promotion de l'alternance

- > Création de goodies
- > Présence de PLANETE CSCA sur 2 salons de l'emploi.
- > Évolution du site « jassuremonfutur ».



Chiffres du site jassuremonfutur.fr du 1^{er} janvier au 9 septembre 2022

42 875
utilisateurs

68 589
pages vues

2025 vues
de la page «Travailler dans le courtage»

Promotion de l'alternance

Campagne de communication 2022 « Demain, c'est nous » (15 janvier - 15 mars)

Google Ads

publicités affichées plus de 519 K fois, elles ont généré 32 K clics avec un coût par clic moyen très intéressant (0,22 €) et un très bon taux de clic à 15 %

Publicité ciblée sur Youtube

annonces affichées plus 5,21 M de fois, 319 K vues avec un coût par vue à 0,04 €

Snapchat Ads

6 M d'impressions, 60 K de swipe up

Annonces LinkedIn

3 677 clics

générés avec un coût par clic moyen de 2,18.

Réseaux sociaux J'ASSURE @OrientationAtlas

Instagram

(création décembre 2021)
881 abonnés au 15/09/2022

Facebook

(création décembre 2021)
3 794 abonnés au 15/09/2022

Pinterest

(création décembre 2021)
20 abonnés au 15/09/2022

TikTok

(création décembre 2021)
20 abonnés au 15/09/2022

2^e édition des Triplettes de la Lettre

PLANETE CSCA, représentée par son Président Bertrand de Surmont et son directeur général Christophe Hautbourg ont remporté pour la 2^e année consécutive les Triplettes de la Lettre, un tournoi caritatif de pétanques en intérieur, organisé par La lettre de l'Assurance.

Les profits de l'événement d'un montant de 17 848 € ont été reversés à l'association Force femmes, qui accompagne gratuitement les femmes de plus de 45 ans au chômage.



Bertrand DE SURMONT (à gauche) et Christophe HAUTOURG (au centre) accompagné de Benoit SALEMBIER à la remise du premier prix des Triplettes de la Lettre, 2^e édition.



Foot en cœur, un engagement régional

Depuis 2021, le collègue PLANETE CSCA Nord est engagé auprès de l'association FOOT en Cœur qui a pour vocation de soutenir les enfants handicapés au travers du football en organisant des événements comme des rencontres avec des joueurs, des sorties pour voir des matchs ou encore en faisant don d'équipement sportifs.

CONTACTS PLANETE CSCA

10 rue Auber - 75009 Paris

N°Ville de Paris : 20060002

N°Préfecture: 20259

01 48 74 19 12

contact@planetecsca.fr

www.planetecsca.fr



LE SYNDICAT DES COURTIERS D'ASSURANCES